

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

: Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie  
M22- 0022010

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1359

Société :

Actif  Pensionné(e)  Autre :

Nom & Prénom : Mechtaour Bouazza

Date de naissance : 1999

Adresse : quartier Essaada Rue gdizia NR 18

Laayoune

Tél. : 06 23 36 51 99 Total des frais engagés : 22577,10 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/01/2022

Nom et prénom du malade : M. El Amin Romdhane Age :

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :



Autorisation CNDP N° : AA-215 / 2019

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le paiement des Actes
01/11/2022	G	80000		RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES DU 01/11/2022 Cachet SENAFABOIS

### EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Bourisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE EL MAMOUNIA ICE : 00 16 33 04 80 00 Fabricant	01/11/2022	2277,10

### ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

### AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

### RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

#### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	25533412	21433552
D	00000000	00000000
B	00000000	00000000
G	35533411	11433553

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS**

**VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION**

**Dr. Bouchra BENAABOUD**  
Neurologue - Neurophysiologiste  
Spécialiste des Maladies du Système Nerveux  
**Adultes et Enfants**

Diplômée de la faculté de Médecine et de Pharmacie de Rabat



**الدكتورة بشرى بنعبد**

أخصائية في أمراض الجهاز العصبي والدماغ  
الكبار والأطفال  
خريجة كلية الطب والصيدلة الرباط

Salé, le 02/12/2005

298,00

X 4

Dr Bouchra BENAABOUD

Bouchra

34 ap x 51

110,50

X 9

- Trivastal LP

2 - 1 - 1

45,30

fr -

ventoline spray - Napp

Treatement

2277,10

BENAABOUD  
Bouchra  
Neurologue - Neurophysiologiste  
Spécialiste des Maladies du Système Nerveux  
Adultes et Enfants  
El Mamounia, Salé \*  
Tél/Fax : 05 37 86 10 86 - E-mail : benaaboud@yahoo.com



Distribué par Roche S.A.

Bd. Sidi Med Ben Abdellah

Ivoire 05, Casablanca Marina

MADOPAR 200/50-100 comprimés

P.P.V. : 298,00 DH

118001 141258

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 141258

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

VENTOLINE 100 mcg

Aérosol 200 doses

PPV 45,30 DH

118001 050697

6 118000 100287

30 Comprimés / 30 g  
à libération progressive

## TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouassir  
Zone industrielle  
Site de production  
SERVIER MAROC



LISTE II (TABLEAU C) : UNIQÜEMENT SUR ORDONNANCE  
جبل طارق، شارع ٢٧، بولفار ٣٠٣٦٧ (الدار البيضاء) || ٢٣٥٦

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES  
احترم الجرعة الموصى بها

LP® 50 جلالي

جرعة يومية 30

110,50

110,50

6 118000 100287

30 Comprimés / 30 g  
à libération progressive

## TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouassir  
Zone industrielle  
Site de production  
SERVIER MAROC



LISTE II (TABLEAU C) : UNIQÜEMENT SUR ORDONNANCE  
جبل طارق، شارع ٢٧، بولفار ٣٠٣٦٧ (الدار البيضاء) || ٢٣٥٦

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES  
احترم الجرعة الموصى بها

LP® 50 جلالي

جرعة يومية 30

110,50

110,50

6 118000 100287

30 Comprimés à croquer  
à libération progressive

## TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIEER MAROC



LISTE II (TABLEAU C) : UNIQÜEMENT SUR ORDONNANCE

جبل طارق، شارع ٢٧، بولفار ٣٠٣٦٧ (الدار البيضاء) || ٢٣٥٦

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

احترافياً، مهنياً، احترافية



LP® 50 جلالي

دواعي الاستعمال ٣٠

110,50

1100150

6118000 100287



30 Compromises / routes à libération progressive

TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIER MAROC

SERVIER

#### LISTE II (TABLEAU C) : UNIFORMISATION SUR ORDONNANCE

الله يحيى من يحيى الله: (آل عمران) ١٢٣

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Digitized by srujanika@gmail.com

LP 50®

Digitized by srujanika@gmail.com

110,50

2011.08.15 0

6118000 100287



30 Compromises / routes à libération progressive

TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicamento autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIER MAROC

SERVIER

#### LISTE II (TABLEAU C) : UNIFORMISATION SUR ORDONNANCE

الله يحيى من يحيى الله: (آل عمران) ١٢٣

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Digitized by srujanika@gmail.com

LP 50®

Digitized by srujanika@gmail.com

110,50

2011.08.15 0

6118000 100287



30 Compromises / routes à libération progressive

TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 GMP/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIER MAROC

SERVIER

#### LISTE II (TABLEAU C) : UNIFORMISATION SUR ORDONNANCE

الله يحيى من يحيى الله: (آل عمران) ١٢٣

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Digitized by srujanika@gmail.com

LP 50®

Digitized by srujanika@gmail.com

110,50

2011.08.15 0

6118000 100287



30 Compromises / routes à libération progressive

TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIER MAROC

SERVIER

#### LISTE II (TABLEAU C) : UNIFORMISATION SUR ORDONNANCE

الله يحيى من يحيى الله: (آل عمران) ١٢٣

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Digitized by srujanika@gmail.com

LP 50®

Digitized by srujanika@gmail.com

110,50

2011.08.15 0

6118000\_100287



30 Compromises / routes à libération progressive

TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicament autorisé n° 272 GM/P/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIER MAROC

SERVIER

#### LISTE II (TABLEAU C) : UNIFORMISATION SUR ORDONNANCE

የኢትዮጵያ ከተማ የሚከተሉ ስርዓት ይህንን በመ :

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Digitized by srujanika@gmail.com

LP 50®

Digitized by srujanika@gmail.com

110,50

6118000\_100287



30 Compromises / routes à libération progressive

TRIVASTAL® 50 mg LP

Medicamento autorisé n° 272 DMP/21/NCI

Aéropole Nouasser

Zone industrielle

Site de production

SERVIER MAROC

SERVIER

#### LISTE II (TABLEAU C) : UNIFORMISATION SUR ORDONNANCE

الله يحيى من يحيى الله: (آل عمران) ١٢٣

RESPECTER LES DOSES PRÉSCRITES

Digitized by srujanika@gmail.com

LP 50®

Digitized by srujanika@gmail.com

110,50

2011.08.15 0